



SECTION 5

LES INVESTISSEMENTS DANS LA PLANIFICATION FAMILIALE PEUVENT AMÉLIORER UN DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ÉQUITABLE

Dans toute l'ASS, de nombreux gouvernements nationaux ont adopté l'Objectif de développement durable 10, "Réduire les inégalités au sein des pays et entre eux," dans leurs stratégies nationales de développement.¹⁹ La section 4 de ce rapport a constaté que les programmes de planification familiale atteignent les femmes dans les ménages les plus pauvres. Dans la section 5, nous explorons dans quelle mesure les investissements dans la planification familiale, par leurs effets sur la fécondité, peuvent contribuer aux tendances des inégalités socio-économiques entre et au sein des pays du continent.

Pauvreté et Inégalité : Un Rappel

Dans toute l'ASS, les stratégies nationales de développement ont tendance à inclure des objectifs concernant à la fois la réduction de la pauvreté et l'amélioration de l'égalité économique ou de la prospérité partagée. Ces deux notions sont liées et parfois confondues. En termes simples, la pauvreté reflète la privation, généralement une ligne monétaire en dessous de laquelle les besoins de base ne peuvent être satisfaits. L'inégalité fait référence aux disparités entre les groupes dans des domaines tels que le revenu, l'éducation, la santé ou le pouvoir

Les transitions de fécondité se produisent lorsque les pays passent d'une fécondité généralement élevée à une faible fécondité. Ces transitions modifient la structure par âge des populations nationales de manière à stimuler l'épargne, l'investissement et la croissance économique. Mais tous les pays ne connaissent pas des transitions de fécondité en même temps. Lorsque les transitions de fécondité dans certains pays sont en retard sur d'autres, les inégalités économiques entre les pays peuvent se creuser. De même, si le taux de fécondité total d'un pays diminue de manière descendante, en commençant par les ménages les plus riches avant les ménages pauvres, les inégalités économiques peuvent également se creuser *au sein* des pays. En bref, les transitions de la fécondité peuvent contribuer à un dividende de croissance économique accélérée, mais elles peuvent également fonctionner comme un diviseur, aggravant les inégalités économiques.

Le rapport de 2016 a exploré les liens potentiels entre les différentiels de fécondité fondés sur la richesse et le développement économique inclusif. Notre rapport actuel fait progresser ce travail en utilisant des approches statistiques qui nous permettent d'identifier les principales sources de changements dans les inégalités économiques en utilisant les données démographiques et économiques du DHS, du projet International Futures (IFS), des Nations Unies et de la Banque mondiale. Nous examinons d'abord la relation entre la fécondité et l'inégalité économique entre les pays en Afrique, en utilisant la métrique de l'inégalité économique régionale. L'inégalité économique régionale est mesurée comme l'inégalité du produit intérieur brut (PIB) par rapport à la moyenne régionale. Nous examinons ensuite la relation entre la fécondité et l'inégalité à l'intérieur d'un pays, en utilisant la mesure de l'inégalité des ressources entre les enfants. L'inégalité des ressources entre les enfants agrège deux entrées : le revenu des parents et le nombre d'enfants dans le ménage (taille du ménage).

Nos résultats confirment que les changements dans la structure par âge de la population sont un contributeur majeur aux tendances de l'inégalité économique entre les pays et devraient entraîner une convergence économique positive - dans laquelle les pays deviennent plus égaux sur le plan économique - au cours des deux prochaines décennies. Cependant, les écarts de fécondité entre les 20 % les plus riches et les plus pauvres de la population au sein des pays contribuent à l'inégalité des ressources entre les enfants.

Les inégalités économiques entre les pays d'Afrique sont principalement liées à l'évolution de la fécondité.

Pour la période 1990 à 2015, nous avons analysé les contributions de trois facteurs liés aux inégalités économiques régionales :

- **Productivité économique relative:** revenu national brut (RNB) par adulte employé pour chaque pays par rapport à la moyenne régionale.
- **Taille relative de la population:** part de la population de la région dans chaque pays.
- **Structure par âge relative de la population:** rapport de dépendance de chaque pays par rapport à la moyenne régionale.

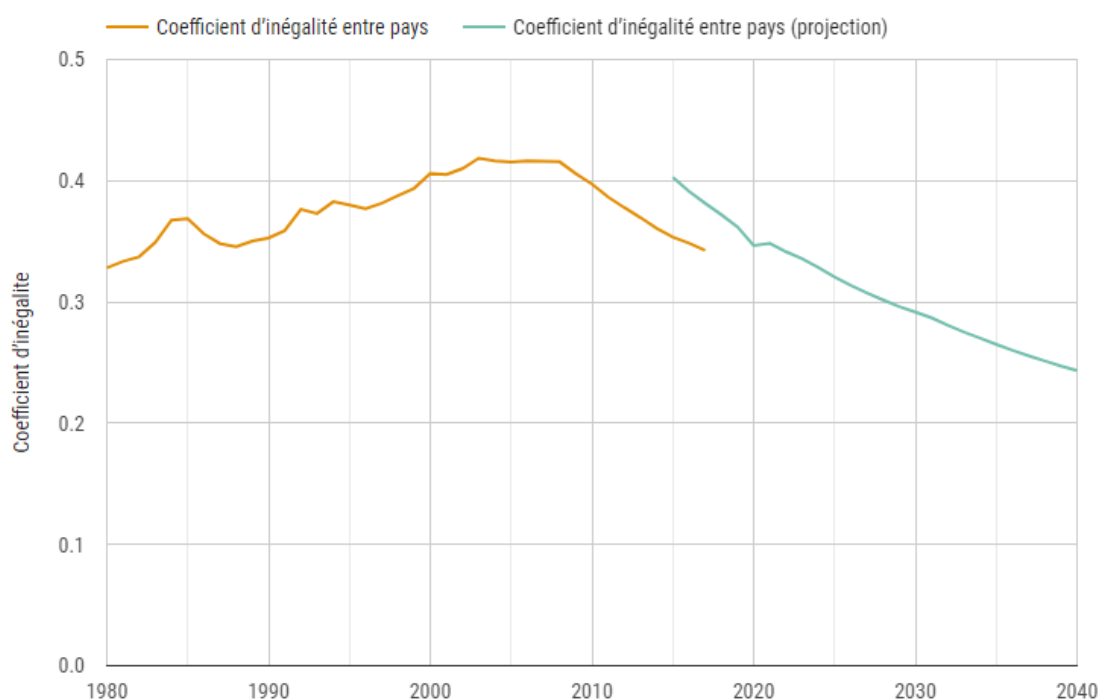
Les études antérieures examinant les sources d'inégalité du PIB entre les pays ont généralement utilisé deux variables : le PIB relatif par habitant (pour mesurer la productivité économique) et la taille relative de la population. Notre analyse ajoute une troisième variable, la structure par âge. Cette troisième variable nous aide à estimer dans quelle mesure les changements de la structure par âge au sein de ces pays, largement influencés par les tendances nationales de la fécondité, contribuent aux tendances de l'inégalité économique entre ces pays. De plus, notre analyse propose une mesure plus précise de la productivité. Le PIB par habitant est une mesure commune qui regroupe l'ensemble de la population, y compris les personnes à charge et la

population en âge de travailler composée de travailleurs et de non-travailleurs, et il est trop large pour nos besoins. Au lieu de cela, nous utilisons une mesure de la productivité économique qui évalue le revenu par adulte employé. Cette approche permet une comparaison plus précise et multidimensionnelle des pays sur la base de la productivité relative, de l'emploi relatif et de la structure par âge relative.

Entre 1990 et 2015, l'ISF régional pour l'Afrique est passé de 5,9 à 4,6 naissances par femme, ouvrant la voie à des transformations de la structure par âge de la population. Cependant, la fécondité n'a pas diminué au même rythme dans tous les pays. Des pays d'avant-garde tels que l'Afrique du Sud et le Botswana ont connu une baisse de la fécondité à moins de quatre enfants par femme en 1995, tandis que la fécondité est restée élevée (plus de six enfants par femme) dans des pays comme le Niger et le Mali jusqu'en 2015.

Entre 1990 et 2005, les inégalités économiques entre les pays d'Afrique ont augmenté. À partir de 2005 environ, cette tendance s'est inversée et les inégalités entre les pays ont diminué jusqu'en 2015 (voir **Figure 19**). Notre analyse prévoit que les inégalités économiques entre les pays continueront de diminuer jusqu'en 2040.

Figure 19 : Inégalité actuelle et projetée du PIB entre les pays africains, 1990-2040



Source: analyse PRB de Penn World Table Version 10.0, Indicateurs du développement dans le monde de la Banque mondiale et données sur les contrats à terme internationaux

Étant donné que les inégalités économiques ont d'abord augmenté puis diminué, nous avons analysé les contributions relatives des trois variables - structure par âge, productivité économique et taille de la population - pour les trois périodes distinctes: 1990 à 2005 (la période de divergence économique), 2005 à 2015 (la période de convergence économique), et 2015 à 2040 (tendances futures projetées), comme le détaille le **tableau 6**.

Tableau 6 : Contribution des variations de la structure par âge, de la productivité économique et de la taille de la population à l'inégalité du PIB par habitant, 1990-2005, 2005-2015 et 2015-2040

Période	Variation de l'inégalité du PIB par habitant	Contribution relative à la variation de l'inégalité du PIB par habitant		
		Structure par âge de la population	Taille de la population	Productivité économique
1990-2005	0.063	66%	2%	32%
2005-2015	-0.062	9%	-2%	93%
2015-2040	-0.16	63%	4%	33%

Source: analyse PRB de la Penn World Table version 10.0, des indicateurs de développement dans le monde de la Banque mondiale et de l'Institut sud-africain d'études de sécurité, et de la *révision 2019 de World Perspectives démographiques*.

Au cours de la période de divergence économique de 1990 à 2005, les inégalités économiques entre les pays ont augmenté de 18 %. Environ les deux tiers (66 %) de cette augmentation étaient associés à des différences relatives dans la structure par âge de la population entre les pays qui ont connu une baisse significative de l'ISF dans les années 1980 ou avant et les pays qui ont continué à connaître une fécondité relativement élevée. Les différences de productivité économique expliquent la majeure partie de l'inégalité restante.

Entre 2000 et 2015, période de convergence économique, les inégalités économiques entre les pays se sont réduites, revenant presque à leur valeur de 1990. Mais on estime que seulement 9 % de cette réduction est liée à des changements dans la structure par âge de la population. Alors que les pays à faible revenu et à fécondité élevée ont connu des transitions de fécondité entre 2005 et 2015, leurs ISF sont restés nettement plus élevés que dans les pays qui ont effectué cette transition plus tôt. Il faut des années avant que la baisse de la fécondité ne produise des changements correspondants dans la structure par âge de la population. Ainsi, la réduction des inégalités économiques

entre les pays au cours de cette période était presque entièrement due aux différences relatives de productivité économique.

En ce qui concerne l'avenir, nous prévoyons que la convergence se poursuivra à mesure que l'inégalité projetée du PIB par habitant pour les pays d'ASS diminuera progressivement jusqu'en 2040 au moins. Près des deux tiers de cette tendance vers une plus grande égalité économique dans la région devraient être entraînés par des changements dans la structure par âge de la population. Les pays qui ont réalisé des transitions de fécondité de 2000 à 2015 en verront les résultats dans la structure par âge de leur population, et les pays qui ont actuellement une fécondité élevée connaîtront des transitions de fécondité.

Les tendances de la fécondité influencent les inégalités économiques entre les enfants au sein des pays.

L'Afrique abrite aujourd'hui huit des 10 pays les plus inégalitaires sur le plan économique au monde. Le rapport de 2016 a fait valoir que les écarts de fécondité entre les 20 % les plus riches et les plus pauvres de la population d'un pays peuvent aggraver les inégalités en matière d'opportunités économiques. Le manque d'opportunités économiques dans un pays peut aggraver les inégalités d'une manière qui nuit à la cohésion sociale et, en fin de compte, réduit la compétitivité économique, même dans des contextes où la pauvreté absolue peut diminuer.²⁰

Pour analyser l'inégalité des ressources entre les enfants d'un pays, nous avons utilisé des méthodes statistiques similaires à notre analyse inter-pays. Les dotations en ressources par enfant dépendent largement de trois facteurs : le revenu parental, la part du revenu parental allouée aux enfants et le nombre d'enfants. Dans les ménages avec plus d'enfants, il peut être plus difficile pour le revenu des parents de répondre aux besoins de santé et d'éducation de chaque enfant. À mesure que la fécondité diminue, les ménages ont tendance à avoir plus de ressources à investir dans les besoins de chaque enfant. Nous avons examiné les contributions relatives des inégalités de revenu du ménage et de la taille du ménage (nombre d'enfants par ménage) aux ressources approximatives investies dans les enfants pour huit pays pour lesquels des données sont disponibles au cours de la période 1990 à 2018. En l'absence de données sur la part du revenu parental attribuée à chaque enfant, nous avons appliqué l'hypothèse conservatrice selon laquelle la part des revenus des parents consacrée à l'éducation est similaire dans toutes les tranches de revenu.

Plus précisément, nous avons examiné l'inégalité des ressources entre les enfants en examinant deux variables:

- **Inégalité du revenu des parents:** changement relatif du revenu des parents dans les cinq quintiles de richesse de l'EDS (du plus pauvre au plus riche).
- **Inégalité dans la taille des ménages:** variation relative du nombre moyen d'enfants par ménage dans cinq quintiles de richesse (du plus pauvre au plus riche).

Le **tableau 7** montre que l'inégalité des ressources entre les enfants a augmenté dans tous les pays à l'exception du Burkina Faso et du Rwanda entre 1990 et 2018. Ces deux pays avaient tous deux des politiques socio-économiques progressistes visant à réduire les écarts de revenus des parents, qui étaient un facteur clé pour limiter l'inégalité des ressources entre les enfants.

Tableau 7 : Contribution des différences de revenus et de fécondité des parents dans les quintiles de richesse les plus riches et les plus pauvres à l'évolution de l'inégalité des ressources chez les enfants, 1990-2018

Pays	Période	Ampleur et orientation de la variation de l'inégalité des ressources chez les enfants	Contribution relative à la variation de l'inégalité des ressources chez les enfants		Quintile le plus influent	Contribution du quintile le plus influent
			Inégalité des revenus	Inégalité de fécondité		
Bénin	2001-2017	0.14	159%	-60%	Quintile le plus bas	95%
Burkina Faso	1999-2014	-0.19	129%	-14%	Quintile le plus élevé	48%
Cameroun	1998-2018	0.17	46%	59%	Quintile le plus bas	76%
Éthiopie	2000-2016	0.18	46%	55%	Quintile le plus bas	74%
Mozambique	1997-2015	0.19	-4%	123%	Deuxième quintile	55%
Nigéria	2003-2010	0.06	75%	21%	Deuxième quintile	49%
Rwanda	2005-2017	-0.11	120%	-14%	Quintile le plus élevé	48%
Zambie	2002-2018	0.43	85%	6%	Quintile le plus bas	60%

Source: Indicateurs du développement dans le monde de la Banque mondiale et données de l'enquête démographique et sanitaire pour les pays sélectionnés.

Dans l'ensemble, les différentiels de fécondité basés sur la richesse (dans lesquels les 20% des ménages les plus riches ont une fécondité relativement plus faible et les 20% des ménages les plus pauvres une fécondité relativement plus élevée) ont aggravé l'inégalité des ressources entre les enfants dans tous les pays étudiés, à l'exception du Bénin. Ils ont été le principal moteur de l'aggravation de l'inégalité des ressources au Cameroun, en Éthiopie et au Mozambique. En Zambie et au Nigéria, les tendances de la fécondité ont renforcé les effets de l'aggravation des inégalités de revenus entre les parents. Au Burkina Faso et au Rwanda, les tendances de la fécondité ont ralenti le rythme de réduction des inégalités de ressources.

Si les tendances actuelles de la fécondité dans la région persistent et que davantage de pays africains connaissent des transitions de fécondité plus rapides, les inégalités économiques *entre* les pays d'ASS devraient diminuer au moins jusqu'en 2040. Dans le même temps, les écarts de fécondité fondés sur la richesse contribuent significativement à l'aggravation de l'inégalité des ressources entre les enfants *au sein* des pays.

L'inégalité persistante dans l'investissement dans le développement du capital humain des enfants ralentira les efforts des pays pour parvenir à une croissance économique et à un développement inclusifs. Dans ce scénario, même si les ISF diminuent et que l'égalité économique entre les pays s'améliore, les avantages du développement économique peuvent ne pas être largement partagés au sein des pays.

La croissance continue du TPCm dans la région, ainsi que les preuves que les programmes de planification familiale atteignent les femmes dans les ménages les plus pauvres, peuvent contribuer à réduire les écarts de fécondité basés sur la richesse. Cependant, même lorsque le TPCm augmente chez les femmes des quintiles de richesse inférieurs, les idéaux de fécondité restent supérieurs d'un à trois enfants à ceux des femmes des quintiles plus riches dans la plupart des pays étudiés. Comme nous l'avons démontré dans la section 3, les données sur les idéaux de fécondité suggèrent que la relation entre le TPCm et l'ISF pourrait être particulièrement faible parmi les 20% les plus pauvres de la population. Les décideurs politiques doivent prêter attention à la dynamique unique au sein de leur population et tenir compte de l'éventail des mécanismes politiques, y compris les leviers de politique économique, qui ciblent l'inégalité persistante des ressources chez les enfants.